

## Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



### SOC2443 Sociologie de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

[30h] 4 crédits

**Enseignant(s):** Bernard Francq  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Deuxième cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Le cours vise à donner à l'étudiant une grille d'analyse de divers acteurs qui contribuent - à travers négociations, transactions, compétitions et conflits - à produire l'organisation de l'espace dans ses diverses composantes.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Alors que le cours "Sociologie urbaine et rurale" (SOC 2430) se place du point de vue de l'appropriation de l'espace, ce cours se situe dans la perspective de la production de l'espace et de ses compositions. Il s'agit en effet ici de voir suivant quelles logiques divers acteurs choisissent - lorsqu'ils en ont la possibilité - leur localisations territoriales. Quels sont les facteurs qui entrent en ligne de compte dans ces choix, quelles sont les priorités qui apparaissent et quelles sont les évolutions que l'on peut repérer dans le temps.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

##### Contenu

Il s'agit d'analyser à l'initiative de quels acteurs l'espace s'organise et se transforme. Dans cette perspective, le cours analysera les acteurs majeurs qui interviennent dans la structuration de l'espace urbain, en mettant en évidence leurs objectifs et leurs priorités, l'évolution de ceux-ci, notamment en référence à la globalisation et les effets sociaux de ces politiques. Ainsi verra-t-on comment et pourquoi les logiques de localisations industrielles se sont transformées et se transforment aujourd'hui dans le contexte de la globalisation.

La même démarche sera entreprise pour les bureaux - dont la multiplication se poursuit ; pour les commerces, pour les services publics et les équipements collectifs (écoles, hôpitaux, #)

Le cours s'intéressera également aux logiques qui sous-tendent les transports (et les tracés des voies routières et ferrées) et aux effets sociaux de ces localisations.

Il traitera également de la place et de la signification des espaces verts dans la ville.

Un chapitre sera également consacré au rôle des pouvoirs publics dans l'organisation spatiale (rôle joué via la planification mais aussi via les taxations, les politiques sociales, #). Un autre traitera des habitants, du rapport de ceux-ci à l'espace d'habitation et des revendications qui sont les leurs face aux transformations des villes.

Méthode : cours magistral + dossier de lectures.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Néant

Examen oral (avec présentation critique de la lecture d'un article).

Syllabus synthétique.

L'enseignant.

Néant

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>ARCH23</b>	Troisième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil architecte	(4 crédits)	
<b>ENVI3DS/3</b>	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Gestion de l'espace et environnement)	(3.5 crédits)	Obligatoire
<b>ENVI3DS/4</b>	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Administration publique, environnement)	(3.5 crédits)	Obligatoire
<b>ENVI3DS/6</b>	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Science et environnement)	(3.5 crédits)	Obligatoire
<b>POL21/AP</b>	Première licence en sciences politiques (Affaires publiques)		
<b>POL22/AP</b>	Deuxième licence en sciences politiques (Affaires publiques)		
<b>POLS2M1/AP</b>	Master en sciences politiques, orientation générale (option affaires publiques)	(4 crédits)	Obligatoire